



## *Remerciements*

*Tout d'abord, nous tenons à remercier Dieu le tout puissant, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.*

*La présente étude n'aurait pas été possible sans le bienveillant soutien de certaines personnes. Et nous sommes incapables de dire les mots qui conviennent, le rôle qu'elles ont pu jouer à nos côtés pour en arriver là. Cependant, nous voulons les prier d'accueillir ici tous nos sentiments de gratitude qui viennent du fond de nos cœurs, en acceptant nos remerciements.*

*Nous tenons aussi à remercier nos précieux parents, frères, et*

*Sœurs pour leurs encouragements et leurs soutiens.*

*Nos remerciements vont à notre cher professeur et encadreur Mme **Rekham Samira** pour son soutien permanent et ses recommandations durant toute la période du travail.*

*Egalement, nos vifs remerciements vont aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.*

*Et à tous les professeurs qui nous ont enseignées et qui par leurs compétences nous ont soutenu dans la poursuite de nos études.*

*De crainte d'oubli de certains noms, nous tenons à remercier*

*vivement tous nos camarades de promotion et nos proches ami(e)s, et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## *Dédicaces*

*Nous tenions à dédier cet humble travail à nos  
familles*

*«Amour», «Adryen»*

*A nos parents, les plus chères personnes à nos  
cœurs, qui nous ont apportés un immense soutien  
moral dont nous avons besoin.*

*A nos frères et sœurs*

*A nos chers ami(e)s*

*Et à tous ceux qui nous aiment.*

# *Table des matières*

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Introduction générale..... 01**

## **Chapitre 1 : Contact des langues**

**Introduction partielle..... 03**

1. Définition de contact de langues en Algérie ..... 03

2. Situation sociolinguistique de Tizi-Ouzou ..... 03

2.1. La langue berbère ..... 03

2.2. La langue arabe ..... 04

2.3. La langue étrangère ..... 05

3. Le bi-plurilinguisme en Algérie ..... 05

4. Le français enseigné en Algérie ..... 07

5. L'impact de l'acquisition sur les pratiques langagières ..... 08

6. L'emprunt..... 09

7. Les interférences ..... 10

8. L'alternance codique ..... 10

9. L'interlangue ..... 11

**Conclusion partielle..... 13**

## **Chapitre 2 : La langue maternelle dans la classe du FLE**

**Introduction partielle..... 14**

1. Définition de la langue maternelle ..... 14

2. La langue maternelle est un concept flou ..... 15

2.1. La langue de la mère ..... 15

2.2. La langue première ..... 15

2.3. La langue source .....	15
2.4. La langue native .....	16
3. La langue maternelle concept composite .....	16
3.1 Le parler vernaculaire.....	16
3.2 La langue de référence .....	17
3.3 La langue d'appartenance .....	17
3.4 La langue étrangère .....	17
4. L'oral dans l'enseignement /apprentissage du FLE .....	18
4.1 Le concept de l'oral .....	18
Définition .....	18
<b>Conclusion partielle .....</b>	<b>20</b>

### **Chapitre 3 : Description de l'enquête et analyse des résultats**

<b>Introduction partielle .....</b>	<b>21</b>
1. Description du terrain.....	21
2. Description de l'échantillon .....	21
3. Description du corpus.....	21
4. Méthode de la recherche .....	21
5. Observation de classe .....	22
6. Questionnaire .....	25
6.1 Collecte des données .....	26
7. Dépouillement et analyse des données du questionnaire .....	26
8. Corrélation entre collecte des données et les résultats de l'observation directe .....	38
<b>Conclusion partielle.....</b>	<b>38</b>
<b>Conclusion générale. ....</b>	<b>39</b>

### **Bibliographie**

### **Annexes**

# *Introduction générale*

## Introduction Générale

---

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères dans la wilaya de Tizi-Ouzou à savoir l'enseignement du français aux élèves du cycle primaire. Considérer la langue maternelle comme étant la langue en usage dans le pays d'origine de locuteur et qu'il acquiert dès l'enfance, selon **Elie Bajard** « *la langue maternelle est la langue de l'identité individuelle voire nationale* » (Bajard Elie, 2001 :39)

En revanche, apprendre une langue étrangère c'est apprendre une culture nouvelle, des modes de vivre, des attitudes, des façons de penser nouvelles, et différentes. En Algérie, c'est le contact de plusieurs langues qui fait présenter le pays comme un plurilingue et « polyglossie ». Après une courte expérience dans le domaine de l'enseignement, Nous avons constaté que les enseignants du français font recours à la langue maternelle.... Ce qui nous a poussé à traiter ce sujet pour savoir quelle place occupe la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

Notre sujet porte sur l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de l'oral en classe de FLE.

Une question qui est une véritable problématique que nous voudrions dégager et poser dans notre travail de recherche est :

➤ Le recours à la langue maternelle est une aide ou un handicap pour les apprenants ? Et pourquoi l'emploi de la langue maternelle dans une classe de FLE ?

L'apprentissage concerne le plus souvent les situations formelles d'apprentissage des langues ; celles-ci sont alors enseignées dans un cadre institutionnel.

Pour répondre à la problématique ci-dessus, nous supposons que :

➤ Le recours à la langue maternelle affecterait positivement ou négativement sur l'apprentissage du français.

➤ Nous supposons qu'il y a un manque de pratique de la langue étrangère en dehors de la classe.

L'objectif de notre travail de recherche est, d'une part, d'étudier les phénomènes liés aux apprentissages d'une langue étrangère (FLE) chez des apprenants bilingues qui ont des pré-requis et des compétences langagières dans leurs langues maternelles. Dans ce cas nous allons aborder la place de la langue arabe et/ou la langue amazighe comme langue maternelle. D'autre part, nous allons montrer quel est l'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du

## **Introduction Générale**

---

(FLE). Pour pouvoir répondre à la problématique, une enquête sera menée auprès des enquêtes au niveau de l'établissement frère « BATATACHE ».

Notre travail de recherche se divise en trois grands chapitres.

Le premier chapitre s'intéressera à la présentation de contact de langues en Algérie et quelques éléments essentiels comme l'emprunt, les interférences, l'alternance codique et l'inter langue.

Quant au deuxième chapitre, intitulé la langue maternelle dans la classe du FLE. Il comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre sujet comme : langue maternelle, langue étrangère, la relation entre elle, ainsi les objectifs d'enseignant dans la classe du FLE. Finalement les effets de recours à la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE.

Enfin le dernier chapitre, qui portera comme titre description de l'enquête et analyse, se base sur une enquête par observation, et par un questionnaire adressé aux enseignants au cycle primaire. Enfin par l'analyse de ces résultats.

*Chapitre I :*  
*Contact des langues*

**Introduction partielle**

Ce chapitre s'intéresse à la situation sociolinguistique de la wilaya de Tizi-Ouzou. Or, nous ne pouvons pas faire une analyse sans prendre connaissance des différentes langues existantes. Mais avant cela, nous allons donner un bref aperçu sur la notion de contact des langues, puis donner les définitions de quelques concepts comme l'emprunt, les interférences, l'alternance codique et l'inter langue.

**1. Définition de contact de langue en Algérie**

Le contact des langues se définit comme la situation au sein de laquelle la présence de plusieurs langues provoque des incidences sur les individus qui y sont insérés et les relations qui s'instaurent dans ce type de contexte.

L'Algérie, semble plutôt complexe vue de l'extérieur ; où elle a connu plusieurs invasions étrangères et dont l'histoire est profondément influencée par de multiples civilisations (phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque et française). D'un côté, avec ces sociétés arabophones et berbérophones, et d'un autre côté avec des individus francophones qui résident dans les deux populations.

**2. Situation sociolinguistique de Tizi-Ouzou**

Le paysage sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou se caractérise généralement par la coexistence de plusieurs langues qui sont en interaction et qui se côtoient quotidiennement. Comme toute autre zone urbaine, la ville de Tizi-Ouzou est un milieu plurilingue et un lieu d'interaction. A ce propos, CALVET écrit : « *Cette réalité plurilingue de la ville, nous mène à trois thèmes : la ville comme facteur d'unification linguistique, la ville comme lieu de conflit de la langue et la ville comme lieu de coexistence et de métissage linguistique* » (CALVET L-J, 1994 :106). Autrement dit, la ville offre plus de possibilités aux langues d'entrer en contact.

Ces différentes langues en question sont principalement :

**2.1. La langue berbère**

Selon A. BOUKOUS : « *le terme berbère est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence.* » (A. BOUKOUS, 1995 :1-3-2012).

Pour certains, l'origine du mot « berbère » serait grecque ; leur argument s'appuie sur le fait que les Grecs appelaient les gens qui parlaient une autre langue que le grec « les Barbares ». Les berbères préfèrent utiliser l'appellation tirée de leur propre langue « Imazighene » pluriel « d'Amazighe » qui signifie homme libre. La langue berbère est bien réelle, bien vivante à travers ses divers usages géographiques, dont certains restent inconnus.

Du point de vue sociopolitique, cette langue a connu deux types de statuts : de 1962 à 1990, elle était tout simplement niée et interdite ; de 1990 à nos jours, elle est plus tolérée que reconnue. Depuis les années 1990, certaines sphères du pouvoir central n'ont pas admis l'idée de l'existence officielle du tamazight (langue, culture) en Algérie. En revanche, d'autres ont fini par admettre en proposant, dans le cadre de la « réconciliation nationale globale » le triptyque : Islam-arabité amazighité ; éléments composant l'identité algérienne.

Elle est reconnue langue nationale depuis Avril 2002. Dès lors, la langue berbère retrouve progressivement sa place au sein des établissements scolaires en Algérie, par ailleurs, elle s'installe dans les médias écrits et audiovisuels lors des informations, des émissions...etc.

Le berbère se compose de plusieurs dialectes qui assurent son existence jusqu'à nos jours qui sont : le kabyle- le chaoui-le m'zab- le targui...

## **2.2. La langue arabe**

La langue arabe dispose de deux variétés de langues, à citer :

➤ L'arabe dialectal, est la langue maternelle d'une catégorie sociale qui se trouve généralement au niveau de la haute ville. Elle dispose d'aucun statut officiel, ni du système scriptural et elle est en général réservée aux conversations orales ;

➤ L'arabe moderne ou standard, une langue officielle et nationale c'est une langue liturgique, qui est généralement réservée à la littérature et à la religion. Elle est aussi utilisée dans l'administration, dans le système juridique algérien, dans les médias, presse locale et dans presque toutes les institutions du pays.

Si nous parlons de paysage linguistique Tizi Ouzien, nous ne pouvons pas ignorer la présence du parler Zdi-Moh, une forme linguistique hybride, il aurait emprunté au kabyle ses éléments de surface (une part importante du lexique). Le parler Zdi-Moh n'a jamais eu ni de reconnaissance ni de statut officiel et il est dénommé péjorativement dialecte incapable d'être enseigné à l'école et véhiculé les sciences. Cependant, ce terme est inconnu pour les linguistes, c'est pourquoi il ne figure dans aucun dictionnaire de langue.

### 2.3. La langue étrangère

Langue officielle unique lors de la période coloniale (1830-1962). Avec l'indépendance et la politique d'arabisation. Le français a connu un recul quant à sa diffusion et à sa maîtrise. Cependant, son usage est encore très largement répandu comme en attestent les enseignes publiques pratiquement toujours bilingues français-arabe malgré son statut de langue étrangère.

Le français à Tizi-Ouzou est une langue apprise à l'école et a priori ne présente pas de variante orale/ écrite comme l'arabe et tamazight. Bien qu'il soit lui aussi sujet à cette dichotomie en France. Le français est à la fois langue académique avec un registre soutenu et langue de la rue avec un registre relâché d'usage quotidien qui n'est pas toléré dans toutes les situations de communication.

Le français est parlé avec plus ou moins de maîtrise par la majorité des tiziouziens. Son terrain d'usage s'élargit ces dernières années avec la prolifération des écoles privées. Ces dernières font de cette langue une langue d'enseignement contrairement aux écoles publiques où elle est réduite simplement à une langue enseignée avec un volume horaire réduit. Néanmoins, le français demeure la langue d'élites, il concurrence l'arabe classique dans de nombreux domaines.

### 3. Le bi-plurilinguisme en Algérie

Le bi-plurilinguisme c'est la capacité à communiquer dans deux/plusieurs langues de manière efficace. Il existe presque autant de définitions du bilinguisme que de chercheurs travaillant sur cette question. Celle qui paraît la plus fonctionnelle est celle fournie par Grosjean, pour qui est bilingue « *la personne qui a recours à deux ou plusieurs langues dans sa vie quotidienne. Contrairement à une croyance bien ancrée, les bilingues ont rarement une aisance équivalente dans leurs langues ; certains parlent une langue mieux que l'autre, d'autres emploient l'une des langues dans des situations spécifiques, d'autres encore peuvent seulement lire ou écrire l'une des langues qu'ils parlent* ». (GROSJEAN, F, 1987 :115-132).

Le bilinguisme selon Dubois et Alii, d'une manière générale : « *une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement [...] deux langues différentes.* » (DUBOIS, J. et ALII, 1989).

D'après L. DABENE le bilingue est un sujet qui « *possède une compétence minimale*

*dans une des quatre habiletés linguistiques : comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle ».*

Les personnes bi-/plurilingues sont :

- Les personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours. Sont comprises les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue, et une de l'écrit dans une autre,
- Les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétence différent dans chacune d'elles (qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre),
- Les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux ou plusieurs langues
- La personne bi-/plurilingue se caractérise par trois traits distinctifs :
- Elle participe, au moins en partie, à la vie de deux cultures (deux mondes, des réseaux culturels majeurs, deux environnements culturels) et ceci de manière régulière
- Elle sait adapter, partiellement ou de façon plus étendue, son comportement, ses attitudes, son langage à un environnement culturel donné
- Elle combine et synthétise les traits de chacune des deux cultures.

Actuellement, Les termes de bilingue et de bilinguisme tendent à être remplacés par ceux de plurilingue, plurilinguisme.

A. Martinet, estime qu' « *Il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme : (emploi concurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique des deux langues en cause »*

En Algérie, les termes de plurilingue et multiculturel s'appliquent aussi bien sur la société puisqu'elle met en contact permanent des langues telles que : l'Arabe, le berbère et le Français. C'est ce qu'il le montre Sebaa, dans son article sur La culture et le plurilinguisme en Algérie : « *L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que*

*l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome » (MARTINET, A ,70 :167).*

A cet effet les sociolinguistes s'accordent à présenter la situation linguistique algérienne comme étant une situation plurilingue dans la quelle différentes langues interagissent, comme l'arabe (aussi bien dans sa forme dite classique que dans sa forme dialectale), le berbère (avec toutes ses variantes), ainsi que le français. (TALEB-IBRAHIMI, K, 1995).

La notion de bi-plurilinguisme en Algérie demeure quelque peu complexe car elle chevauche à la fois trois types de plurilinguisme : individuel, collectif et institutionnel.

*« L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée »<sup>1</sup>*

#### **4. le français enseigné en Algérie**

L'Algérie connaît une situation sociolinguistique particulière. Cette dernière a une influence sur les pratiques langagières des élèves à l'école.

Le français est parlé avec plus ou moins de maîtrise par la majorité d'Algériens.

Le français en Algérie est une langue apprise à l'école et a priori ne présente pas de variante orale/ écrite comme l'arabe et tamazight.

La politique d'arabisation, qui a touché surtout le système Educatif, est accusée dans les années 70 d'être à l'origine la cause de la baisse du niveau en français en s'appuyant sur le fait que *« les apprenants d'aujourd'hui, le manieraient (le français) moins aisément que leurs aînés et il serait connu par eux comme une langue écrite et lue beaucoup plus que comme une langue parlée et pratiquée »<sup>2</sup>.*

Le français est introduit dans le cycle primaire à partir de la troisième année.

Le français jusqu'aujourd'hui, même avec les impératifs d'une politique d'arabisation, reste très présent dans le système scolaire, surtout l'enseignement universitaire qui est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur, ainsi que quasiment toutes les

---

<sup>1</sup>[https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_1993\\_num\\_1170\\_1\\_5622\\_t1\\_0056\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1993_num_1170_1_5622_t1_0056_0000_4) Consulté le : 12/04/2021 à 14H30.

<sup>2</sup>[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=DBU\\_MAEDE\\_2001\\_01\\_0303&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DBU_MAEDE_2001_01_0303&download=1) Consulté le : 12/04/2021 à 17H00.

branches au niveau de la post- graduation.

En revanche, en ce qui concerne notre sujet c'est le cycle primaire, où l'enseignement du français au cycle primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer. Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde ; afin d'atteindre un objectif terminal dénommé Objectif Terminal d'Intégration (OTI).

Ce dernier, estime que l'élève sera capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit adapté à une situation de communication donnée et mettant en œuvre des faits de langue fondamentaux.

## 5. L'impact de l'acquisition sur les pratiques langagières

Le contact de langues en Algérie a fait apparaître un pôle de médiation et d'intercompréhension entre les groupes d'individus. Cela renvoie à la complexité de la situation sociolinguistique algérienne plurilingue. Parmi ces interactions verbales qui apparaissent chez le locuteur algérien c'est le langage hybride et alterné entre l'arabe dialectal /lefrançaispourlamajoritédesmembresdelasociétéalgérienneetleberbère/ le français selon les variétés régionales existantes. Ce métissage de code est variable selon la situation de communication. Dans d'autres cas est « *selon les zones géolinguistiques, les parlers berbères sont eux aussi marquées par les phénomènes D'hybridation qui s'actualise avec concours des langues en contact : arabe /français* » (BAHLOUL, NOUREDDINE, 2009 :257). En Algérie l'arabe littéraire est considéré comme une langue de référence d'usage restreint et trouve sa place juste dans manifestations s'inscrit le plus souvent dans un cadre formel. Donc un terrain très compliqué du point de vue sociolinguistique car il donne toutes les possibilités de pratiques langagières que l'on peut trouver dans une société, tel que l'alternance codique, métissage de langues, l'interférence entre les langues...etc.

## 6. l'emprunt

Pour comprendre le phénomène de l'emprunt, il importe de saisir la différence entre deux réalités sociolinguistiques : une langue et l'usage de cette langue. Une langue correspond à un

système linguistique dont les composantes sont sémantiques, phonologiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques.

L'emprunt ne résulte pas d'interférences passives entre des systèmes linguistiques. C'est par l'intermédiaire des utilisateurs que l'échange linguistique peut se faire. Dire que les langues empruntent à d'autres langues, c'est donc recourir à une métaphore peu utile, particulièrement dans un contexte d'aménagement linguistique qui impose de voir l'emprunt comme une réalité sociolinguistique. Le terme **emprunt** désigne à la fois le procédé, c'est-à-dire l'acte d'emprunter, et l'élément emprunté.

Alors que l'emprunt linguistique se définit comme :

- Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue.
- Forme empruntée à une langue et transplantée dans une autre, sans traduction. Cette forme peut ensuite prendre les marques spécifiques (genre, nombre, terminaisons...) de la nouvelle langue.<sup>3</sup>

L'emprunt ne porte pas seulement sur des termes lexicaux, mais aussi il peut affecter des termes grammaticaux où :

1- L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme. Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux.

Exemple : toubib, moudjahid, café, etc.

2- L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases.

Exemples : calques de groupes verbaux.

## **7. les interférences**

---

<sup>3</sup> Tiré de wikipédia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt\\_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt_(linguistique))

Ce concept est défini généralement comme étant la modification ou la différence produite dans une langue, des contacts avec une autre. Selon le dictionnaire de linguistique « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* » Autrement dit, l'interférence, c'est l'utilisation des caractéristiques d'une langue dans la pratique d'une autre langue.

D'après Uriel Weinreich,

« *Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.* » (WEINREICH-URIEL, 1996 :23).

Cela veut dire que, l'interférence est l'influence d'une langue sur une autre, par exemple, l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère.

## 8. l'alternance codique

L'alternance des langues est le passage d'une langue à une autre dans une interaction, sans préciser la forme de ce passage. Comme le souligne Georges Lüdi et Bernard PY : « *L'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* ». (LUDI, GetPY.B, 2003 :10).

D'après GUMPERZ : « *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »<sup>4</sup>.

En outre, EDWARDS et DEWAELE la définit comme étant : « *Des changements d'une langue à l'autre au cours de la conversation* » (EDWARDS, M, DEALE, J-M, 2007 :221-224). (Traduit par nous-même).

Dans le cas de notre recherche en didactique du FLE, ce concept est une pratique langagière par laquelle l'enseignant du français langue étrangère fait recours à la langue maternelle de l'apprenant lors de la mise en œuvre des contenus d'apprentissage, c'est le fait

<sup>4</sup>John J. GUMPERZ, *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, L'Harmattan, 1989, p.57

d'alterner les deux langues premières et cible pour des objectifs divers.

Dans cette perspective, nous proposons une synthèse de la typologie de POPLACK<sup>5</sup>, elle se distingue de trois types en s'appuyant sur deux contraintes linguistiques, la première concerne la contrainte du morphème libre où l'alternance peut se produire entre un morphème et un lexème. La seconde contrainte renvoie à la contrainte d'équivalence des éléments juxtaposés où la régularité syntaxique est fondamentale.

## 9. l'inter langue

Si nous parlons de l'étymologie de l'inter langue, nous arrivons au préfixe « inter- », directement emprunté du latin « inter » (qui signifie « entre ») et employé comme préfixe dans la composition de certains mots ; en revanche « inter » renvoie à deux notions :

1- « *Inter-* désigne la partie de l'espace (ou du temps) séparée par deux éléments ou délimitée par plusieurs éléments ». Lorsque les mots construits sont des substantifs et que le deuxième élément est un substantif, ils désignent soit « un espace délimité par deux éléments », soit « une période intermédiaire entre deux périodes caractérisées par l'activité spécifique » (ex. *interphase*, *intersaison*, etc.).

2- « *Inter-* exprime la notion de relation, de réciprocité ». Lorsque les mots construits sont des adjectifs, le deuxième élément est un adjectif de relation (ex. *interbancaire*) ou des substantifs d'action ou d'état (ex. *interclassement*).

C'est dans cette première définition que l'on peut reconnaître la formation du terme

« *Interlangage* » de Selinker (1972) : « *langage* » renvoyant à la notion de système linguistique (on ne reviendra pas sur les problèmes qu'a posé la traduction de ce terme générique en français), « *inter-* » pour marquer une période intermédiaire. L'association lexicale donne en français le terme *inter langue* pour désigner un stade intermédiaire dans l'appropriation d'une langue étrangère, située entre deux autres stades que représenterai entre respectivement la langue source et la langue cible.

L'inter langue est : « la connaissance et l'utilisation *non-natives* d'une langue quelconque par un sujet non-natif et non-équilingue, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue

---

<sup>5</sup> POPLACK, S., Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. *Langage et société*, n°43, 1988. Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. pp. 23-48; doi : 10.3406/lso.1988.3000.

cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes » (BesseetPorquier1991 :216).

Adjman analyse le phénomène d'inter langue comme suit :

*« Dans une situation où l'apprenant tente de communiquer en langue-cible (c'est-à-dire au moyen de son inter langue), il aura tendance à simplifier, à schématiser les aspects de sa grammaire en évolution qui provoquent le plus de difficultés, qui bloquent le plus la communication. »<sup>6</sup>*

L'inter langue est donc une « langue intermédiaire » à mi-chemin entre la langue maternelle de l'apprenant et la langue cible. Ainsi, Selinker a défini l'inter langue

*« Comme la variété de langue d'un bilingue non encore équilibré. »<sup>7</sup>*

Cela veut dire que, L'inter langue constitue une notion fondamentale de l'apprentissage des langues. Depuis que la didactique moderne s'intéresse au processus d'apprentissage et aux différentes étapes qui le constituent, ou l'apprenant se construirait une sorte de grammaire provisoire, fondée sur l'identification de différences et de ressemblance entre la langue cible et la langue source et en déduirait des stratégies d'apprentissage s'adéquate.

### **Conclusion partielle**

Notre recherche est basée sur tout sur la langue, qui est un moyen de communication.

Alors, nous trouvons que le citoyen algérien surtout l'apprenant utilise plusieurs langues où tous ces utilisations créent des situations de contacts de langues, à savoir la langue française qui a toujours le statut d'une langue étrangère, et les situations de bilinguisme ou de plurilinguisme qui lui offrent la possibilité d'étudier le passage d'une langue à une autre en fonction de la situation de communication.

---

<sup>6</sup>[https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1980\\_num\\_14\\_57\\_1837](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1980_num_14_57_1837) Consulté le 18/04/2021 à 11H15.

<sup>7</sup>SELINKER, L. (1972) : « Interlanguage », *International Review of Applied Linguistics*X-3, 209-231. Glisson, R, D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères: du structuralisme au fonctionnalisme, CLEinternational.

*Chapitre II :*  
*La langue maternelle dans la classe du*  
*FLE*

### Introduction partielle

Dans la première partie de ce deuxième chapitre, nous comptons commencer par une mise au point en définissant deux concepts clés de notre recherche : la langue maternelle et la langue étrangère. Nous allons mettre en relief ces deux concepts afin de montrer la relation qui existe entre les deux et mettre en évidence la place de la langue maternelle en classe de FLE.

Ensuite dans la deuxième partie, nous allons définir et à appréhender la compréhension de l'oral avec ces étapes pour nous permettre de cerner le sens et l'essence de **l'expression orale** afin de venir à bout de la maîtrise de cette compétence, essentielle et indispensable pour tenir un discours, converser et débattre.

Enfin, nous allons mettre la lumière sur la méthodologie d'enseignement et d'apprentissage de français langue étrangère en classe de la 5ème année primaire. Nous tenterons ainsi de voir quelles sont les stratégies de communication employées dans l'enseignement et les programmes spécifiques à cette catégorie de classes et comment l'expression orale se déroule-t-elle en classe de niveau 5ème année.

## 1. Définition de la langue maternelle

La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise par la personne dans sa petite enfance comme la définit le dictionnaire français « *la première langue qu'un enfant apprend auprès d'un membre ou non de sa famille, principalement sa mère* »<sup>8</sup>

Elle est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler et avant de commencer l'école. Son apprentissage se fait de manière naturelle. La langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays où la personne habite.

La langue maternelle joue également un rôle primordial dans la construction de la propre identité de la personne. En effet, même en étant bilingue ou plurilingue, parce que certaines façons de décrire le monde dépendent en grande partie de la langue que l'on a apprise en premier « *Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la langue maternelle est toujours là, visible ou*

---

<sup>8</sup> [https://fr.m.wiktionary.org/wiki/langue\\_maternelle](https://fr.m.wiktionary.org/wiki/langue_maternelle) consulté le 12/11/2020

*invisible, mais présente dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. C'est la référence première, le fil conducteur, le truchement universel »<sup>9</sup>.*

## **2. La langue maternelle un concept flou**

### **2.1. La langue de la mère**

D'abord, La langue maternelle est la langue apprise en famille, apprise par les interactions avec la mère ou bien avec les proches de l'enfant dans son milieu social.

Ensuite, il faut faire la différence entre les concepts «langue de la mère» et «langue mère» car la langue de la mère où la langue de l'environnement parental est la seule et l'unique langue des parents mais la deuxième (langue mère) signifie la langue exprimée par la maman, par exemple le cas des enfants nés dans une famille mixte ; un papa algérien kabyle et une maman française donc à la maison, à l'école ou bien dans la rue, les enfants parlent couramment la langue de communication ;le français , c'est-à-dire la langue du milieu (parents-enfants) mais jamais le kabyle, la langue mère.

Finalement les enfants s'adressent à leur père, donc le critère de la langue maternelle, celle de la langue mère ne fonctionne pas dans ce cas.

### **2.2. La langue première**

Loin de toute situation formelle, La langue maternelle est la première dans l'ordre d'acquisition, par laquelle l'enfant apprend à communiquer, à réfléchir, pour créer sa personnalité dans la société. Ainsi que dans certains cas des familles mixtes, l'enfant est dans une situation de bilinguisme avec une première langue n'est pas de la mère et aussi elle n'est pas du père, comme par exemple les enfants qui ne sont pas élevés par une mère, alors la première langue signifie la langue de socialisation.

### **2.3. La langue source**

La langue source désigne une réalité où l'enfant vive avec elle, contrairement à la langue cible, qui est parfois appelée langue étrange ou bien de destinataire. «En didactique des langues, la langue maternelle est également appelée par tradition langue source (parce qu'elle

---

<sup>9</sup>Galisson R., *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères : Du structuralisme au fonctionnalisme*, CLE international.

est la source de référence, de comparaison, d'un apprenant en situation d'apprentissage) par opposition à la langue cible, désignant la langue étrangère à acquérir». <sup>10</sup>

### **2.4. La langue native**

La langue native est celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Elle est la langue de territoire, considérée comme le premier outil utilisé par l'enfant dès son enfance et qu'il représente son identité aussi, « C'est la langue du natif (c'est-à-dire de naissance d'un individu) dans laquelle [il baigne] depuis qu'il est né ». <sup>11</sup>

La langue maternelle c'est la langue de communication des natifs du pays, elle est la mieux acquise par rapport aux autres langues parce qu'elle est une langue de l'identité et de l'appartenance nationale.

## **3. La langue maternelle : concept composite**

Louise Dabène <sup>12</sup> propose trois concepts pertinents :

### **3.1. Le parler vernaculaire**

Vernaculaire est une manière compliquée de parler de langue maternelle. Du latin verna, l'esclave né à la maison (et non acheté adulte), qui en conséquence parle tout naturellement la langue de la maison. Vernaculaire s'oppose à véhiculaire, qui qualifie une langue de communication non maternelle. Il est, donc clair qu'il existe pour chaque individu un « parler » qui représente son premier contact avec le langage. Nul ne conteste que ce parler soit acquis au sein du groupe primaire, lequel peut varier considérablement d'une culture à une autre, non seulement quantitativement (de la famille nucléaire à la tribu...), mais aussi qualitativement par le type d'interrelation (verbales/non verbales, etc.) qui régissent le groupe. Ce parler, qui sera par la suite largement influencé par les contacts avec le groupe de pairs, constituera ce que nous appellerons le parler vernaculaire du sujet.

---

<sup>10</sup>ROBERT.J-P, dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2008, P.88.

<sup>11</sup>Idem, P.88.

<sup>12</sup>Dabène.L (1986), langue maternelle, langue étrangère quelques réflexions, centre de didactique, Université de Grenoble II.

### 3.2. La langue de référence

L'expression de la « langue de référence » proposée par Moirand en 1982 et reprise par Louis Dabène en 1994, signifie quant à elle la variété scolaire, à travers laquelle se construisent les apprentissages fondamentaux, en particulier la lecture et l'écriture.

En ce qui concerne le contexte de l'enseignement/apprentissage, ce n'est pas à ce niveau de langage qu'on gardera l'appellation de langue maternelle mais à la langue qui, inculquée par l'école sous son aspect le plus normé. Et c'est bien souvent dans cette acception que la plupart des didacticiens de langues vivantes étrangères entendent également l'expression en présentant cette langue maternelle comme la référence toujours présente.

### 3.3. La langue d'appartenance

La langue d'origine représente le symbole de l'appartenance. En effet, la langue d'appartenance c'est la trace des racines ; S ABOU rappelle que : « *la langue, au même titre que la trace et la religion, fait partie des caractéristiques culturelles qui symbolisent l'appartenance ethnique mais que Les conflits raciaux et religieux apparaissent comme les séquelles d'un passé préscolaire méprisable, tandis que les conflits linguistiques échappent à cette aura du sacré qui caractérise les phénomènes primitifs et semblent justiciables de l'arbitrage irénique de la raison. Les gouvernants ont donc tendance à n'identifier les minorités ethniques que par leur particularité linguistique* »<sup>13</sup>

### 3.4. La langue étrangère

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser, ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'âge adulte, par des manuels...ainsi Besse considère qu' « *une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou acquise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci* »<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup>S. Abou (1986) *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos, p.22

<sup>14</sup> BESSE, Henri. Les langues et leur enseignement / apprentissage, Revue des travaux de didactique du français langue étrangère, 1987, p 14.

Apprendre une langue étrangère est un processus qui sollicite plus d'effort que l'apprentissage, pour J.P CUQ : « *toute langue non maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle présente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage* »<sup>15</sup>

## 4. L'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE

### 4.1. Le concept de l'oral

#### Définition

Selon Le Robert Dictionnaire D'Aujourd'hui, l'oral est défini *comme* « *opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal* »<sup>16</sup>

Tandis que, selon Le Petit Larousse illustré, l'oral est tout ce qui est : « *fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition a écrit). Témoignage oral. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée* »<sup>17</sup>

Un autre dictionnaire, nommé Le Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, définit l'oral comme un discours parlé, une narration orale faite par le biais de la voix, opposable à l'écriture, suivant la définition paraphrasée suivante : « *l'oral : transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition a écrit) qui a rapport à la bouche* »<sup>18</sup>

Le Petit Robert de la langue française donne aussi une définition de l'oral comme : « *un mot qui vient du latin os, oris « bouche », (opposé à l'écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole* »<sup>19</sup>

Après les bouleversements que les méthodes antérieures et actuelles ont connus depuis le développement de la didactique du français, le langage oral reste différent de l'écrit. Il est devenu à partir des méthodes directes une priorité d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères.

L'impossibilité de faire des retours en arrière, les éléments para et extralinguistiques ainsi que le statut sociolinguistique ont donné à l'oral des caractéristiques spécifiques que ce soit

---

<sup>15</sup> CUQ J.-P. Le français langue seconde, des origines d'une notion à ses implications didactiques, Hachette, 1991, p. 99

<sup>16</sup> Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui, Alain Ray, Canada, 1991

<sup>17</sup> Le Petit Larousse illustré, Larousse, Paris, 1995

<sup>18</sup> Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, HACHETTE, Paris, 1995

<sup>19</sup> Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006

pour l'émetteur ou pour le récepteur du message. A ce propos Robert GALISSON et Daniel COSTE distinguent : « *les différences qui existent entre l'oral et l'écrit : l'oral ne permet pas de retour en arrière : ni à l'émission (destinateur), ni pour le récepteur (destinataire). Il dispose souvent de moyens linguistiques, paralinguistiques, extralinguistiques inconnus à l'écrit : l'intonation, les mimiques, les gestes, la situation d'énonciation dans son ensemble peuvent véhiculer des éléments de message qui, à l'écrit, ont besoin de mots pour passer. L'oral et l'écrit n'ont pas le même statut sociolinguistique...* » <sup>20</sup>(GLISSONR,et COSTE D,1976 :386).

En outre, certains auteurs comme Pierrette AGUTTES et Jean Pierre KERLOC'H : « *opposent la langue orale et écrite comme suit faute d'outils suffisamment affinés, l'écrit transcrit imparfaitement l'oral. De plus, il est toujours décalé en retard d'une guerre, les écrits restent, alors que l'oral change, sans cesse imperceptiblement à chaque parole qui s'envole. D'où des remises à jour, périodiques du code orthographique quand l'écart n'est plus tenable.* » <sup>21</sup>(AGUTTES, P, KERLOC'H, J-P, OTTENWAEALTER, M-O, 1988 :122). A partir de toutes les références citées ci-dessus, nous pouvons définir l'oral comme une capacité à exprimer les points de vue, les jugements, les interprétations et même les émotions. En effet, l'oral est le moyen qui procure à la classe un climat d'échange non seulement entre enseignant/élève mais aussi entre les élèves qui pourront faire des commentaires et des corrections afin qu'ils puissent intégrer un système de réflexion, de motivation et de savoir-faire.

De plus, il ne faut pas oublier que l'oral est le premier support utilisé pour l'acquisition du français langue étrangère et il est également un outil essentiel pour gérer une communication et devient un objectif principal d'enseignement et d'apprentissage. Dans ce sens, Francis VANOYE, Jean MOUCHON et Jean-Pierre SARRAZAC précisent que : « *L'aptitude à communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels* » <sup>22</sup>(VANOYE, F, MOUCHON, J, SARRAZAC, J-P ,1981).

---

<sup>20</sup>Glisson R. et Dictionnaire de didactique des langues. Paris : Hachette, 1976, p 386.

<sup>21</sup>AGUTTES, P., KERLOC'H, J-P., OTTENWAEALTER, M-O., SANDRAS, M., (1988) Didactique du français : tome 2 La classe lieu de langage. Paris : Delagrave., 1988, p122.

<sup>22</sup> VANOYE, F., MOUCHON, J., SARRAZAC, J.-P., Pratiques de l'oral : ECOUTE, Communication sociale, Jeu théâtral. Paris : Armand Colin Editeur.1981

**Conclusion partielle**

En fin, le recours à la langue maternelle ne signifie pas forcément le retour aux principes de la méthodologie traditionnelle ; alors qu'actuellement, nous pouvons dire qu'il ya des méthodologies qui n'acceptent pas le recours à la langue maternelle vu que l'acquisition des habitudes langagières dans cette langue influe directement sur l'acquisition de la langue étrangère.

## ***Chapitre III :***

### ***Description de l'enquête et analyse des résultats***

## **Introduction partielle**

Dans ce chapitre, nous allons exposer à partir de deux types d'enquêtes (observable et analytique), à quel point se fait le recours à la langue maternelle. Enfin nous allons analyser les résultats pour avoir une réponse claire à notre problématique.

### **1. Description du terrain**

Notre observation a été réalisée de 18 à 22 Avril 2021 au cycle primaire Frères Batatache Commune Ait Yahia Moussa wilaya de Tizi-Ouzou.

### **2. Description de l'échantillon**

Dans cette enquête, nous avons choisi une classe de la 5<sup>ème</sup> année primaire. Nous avons assisté à des cours habituels chez une enseignante de langue française.

Un groupe constitué de 28 élèves, qui sont presque des berbérophones dont le kabyle est leur langue maternelle, bien que le français pour eux est la première langue étrangère.

### **3. Description du corpus**

Pour effectuer cette recherche nous avons entamé notre enquête par une observation dans laquelle notre but est d'une part ; voir à partir des interactions observées en salle de classe, à quel degré la langue maternelle est présente durant les séances du FLE. Et d'autre part, vérifier la piste que le recours à la langue dite maternelle se met au service de l'apprentissage.

### **4. Méthode de la recherche**

Pour la réalisation de notre travail de recherche nous avons utilisé la méthode de description et d'analyse, nous nous sommes basés sur l'enquête par observation sur terrain auprès des enseignants de la langue française au niveau primaire exactement au niveau de la cinquième année primaire ; et par le biais d'un questionnaire adressé aux enseignants afin de mettre en valeur, leurs réponses et points de vue qui consistent à mieux comprendre ce phénomène.

**5. Observation de classe**

- L'enseignante a commencé par écrire un texte sur le tableau.
- L'enseignante a commencé à s'expliquer par des gestes
- L'enseignante quand elle a posé une question... elle a indiqué la réponse par sa main sur le tableau
- L'enseignante a continué à utiliser les gestes et les mimiques
- La majorité des apprenants utilisaient un dictionnaire bilingue « français-arabe » et « arabo-français »
- Les apprenants quand ils utilisent les dictionnaires pour chercher un mot, ils trouvent des difficultés pendant la prononciation de celui-ci.

**-Corpus**

<b>Corpus</b>				
	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Heure</b>	<b>Activité</b>
<b>Séance 01</b>	18 /04/2021	08 :00_9 :00	Classe A/ 5 Année	Séance de lecture
<b>Séance 02</b>	19 /04/2021	09 :00_10 :00	Classe A/ 5 Année	Séance de conjugaison
<b>Séance 03</b>	21 /04/2021	10 :00_11 :00	Classe A/ 5 Année	Séance de conjugaison
<b>Séance 04</b>	22 /04/2021	10 :00_11 :00	Classe A/ 5 Année	Séance d'exercice

**Analyse et commentaire**

Comme nous observons les points de vue des enseignants sont différents, donc nous pouvons dire qu'il n'existe pas une méthode précise qui est efficace dans l'apprentissage.

**Séance 1 : séance de lecture**

- Elève : maitresse je lis
- Enseignante : attendez-vous camarades
- Enseignante : mohamed lis le texte.
- Enseignant : [Ayarache] laissez le tranquille.....→ /les garçons/
- Enseignante : que veut dire le centre ?
- Elève : [al montessaf]
- Enseignante : oui, mais essayer de parler en français
- Enseignante : c'est quoi un défi majeur ? Aucun de ces élèves n'a répondu.
- Enseignante : un problème
- Enseignante : que veut dire le mot également ?
- Elève : [al moussawat]
- Enseignante : ou bien la justice
- Enseignante : c'est quoi l'eau potable ?
- Elève 1 : [nadhif]
- Enseignante : [Nagh] .....→/ou bien/
- Elève 2 : [elmaaelcharob]
- Enseignante : très bien. J'ai dit silence [wach ma tefah'mouch] /oh ! /..... → /Vous ne comprenez pas/

**Explication**

L'enseignante accepte le contenu en exigeant des régulations pédagogiques

Exemple : oui, mais essayer de parler en français. Les élèves font directement le recours à la langue arabe, sans préparation préalable, pour traduire des mots.

L'enseignante a recours à la langue arabe ou le berbère (kabyle) pour donner des ordres aux élèves. D'un côté, pour présenter aux élèves qu'ils ont faits beaucoup du retard. Et d'autre coté, pour approuver que l'équivalent donné par les élèves n'est pas exacte. Ces derniers ont donné plusieurs synonymes en langue arabe pour indiquer le sens proche du mot donné en français.

**Séance 2 : séance de conjugaison**

- L'enseignante a demandé aux élèves de sauter une ligne mais aucun élève a sauté la ligne et elle a dit : j'ai dit [khalfousetar]..... → /Sauter les lignes/
- L'enseignante pendant l'explication de la leçon :
- L'enseignante : [Ma naf] être.....→ /quand on trouve/ être avec un autre verbe c'est un auxiliaire mais attention [kiykounwahdo]..... → /si être seul/ c'est un verbe.
- L'enseignante : [kinchouf] la terminaison .....→ /quand je vois / la terminaison

Explication : L'alternance codique est utilisée dans cet exemple par l'enseignante pour expliquer le cours dans le but de faciliter la compréhension et favoriser l'apprentissage.

**Séance 3 : séance de conjugaison**

- L'enseignante : vous savez ce que veut dire ressemble ?
- L'élève : [yochbih]
- L'enseignante : comme
- L'enseignante : souple c'est-à-dire léger et c'est le contraire de lourd qui veut dire : [khafif] L'enseignante : [kikonoandna] /quand on a / deux verbes : [wrabaçthahom]
- Le deuxième : [maytsarafch] /ne conjugue pas/ et elle a traduit en français
- L'enseignante : pour la conjugaison du verbe "faire" [Anekes]: "re " /on supprime/ "re " [Anedj] " fai " / et on laisse/"fai " et je conjugue.
- L'enseignante : ceux sont les verbes irréguliers
- L'élève : j'ai pas compris
- L'enseignante : c'est-à-dire : [ghayrelmontathama]

**Explication**

Le recours à la langue arabe (standard et classique) et le kabyle dans cet exemple de la part de l'enseignante pour confirmer que tous les élèves ont compris, et aussi de la part des élèves fonctionne comme un appel à l'aide.

**Séance 4 : séance d'exercice**

- L'enseignante : qu'est-ce qu'on doit changer pour construire de nouvelles phrases, tout en suivant l'exemple mentionné sur le tableau ?
- Elève1 : le nom du métier Enseignante : quoi d'autres ?

- Elève2 : maitresse l'hôpital
- Enseignante : [w kifach n'samiw] l'hôpital ? ..... → /Comment peut-on l'appelé ? /
- Elève : le lieu
- Enseignante : très bien
- Un élève a donné une phrase et il a dit : « un boulangerie »
- Enseignante : est-ce que c'est « un » ou c'est « une » boulangerie
- Elève : maitresse « une » [khatar bel aarbiya : el makhbazat] ..... → /parce que en arabe c'est une boulangerie/
- Enseignante : [ma tchoufouchlelarbiya] ..... → n'utilisez pas l'arabe/ : cherchez dans le dictionnaire est-ce que le mot « boulangerie » masculin ou bien féminin ?
- L'enseignante a demandé à un élève de chercher le mot sur le dictionnaire
- Elève : maitresse il n'y a pas
- Enseignante : [Nadhiakeniha] ..... →/cherches bien/

### **Explication**

Les élèves croient que le genre du mot en arabe c'est le même en français, et l'enseignante leur a demandé de ne pas penser en langue arabe ; cela provoque alors au phénomène de l'interférence phonétique.

L'enseignante fait appel à la langue arabe dans le cas des interdictions pour montrer aux élèves que ce n'est pas juste de comparer les deux langues.

La langue maternelle est utilisée dans cette séance par l'enseignante pour expliquer le cours dans le but de faciliter la compréhension et favoriser l'apprentissage.

### **6.Questionnaire**

En tout, nous avons envoyé notre questionnaire en ligne aux enseignants du cycle primaire. Ce questionnaire est constitué de 12 questions, adressé à 32 enseignants.

Nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de ce questionnaire pour la suite de notre travail. Pour cela, nous les avons invités à prendre tout le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

**6.1. Les objectifs du questionnaire**

1/Le questionnaire est un moyen qui nous permettra d'interroger plusieurs personnes en même temps pour avoir des réponses à nos questions. Une meilleure façon de faire participer les enseignants d'une façon anonyme à notre réflexion sur le recours à la langue maternelle dans les classes de français langue étrangère.

2/ Connaître le rôle de l'enseignant dans le parcours scolaire des étudiants dans l'apprentissage du français.

3/ S'informer sur la langue dominante, et le degré d'interaction entre les étudiants et les enseignants en langue française tout au long du parcours scolaire.

4/Savoir si l'enseignant refuse ou accepte le recours à une autre langue durant l'enseignement du français.

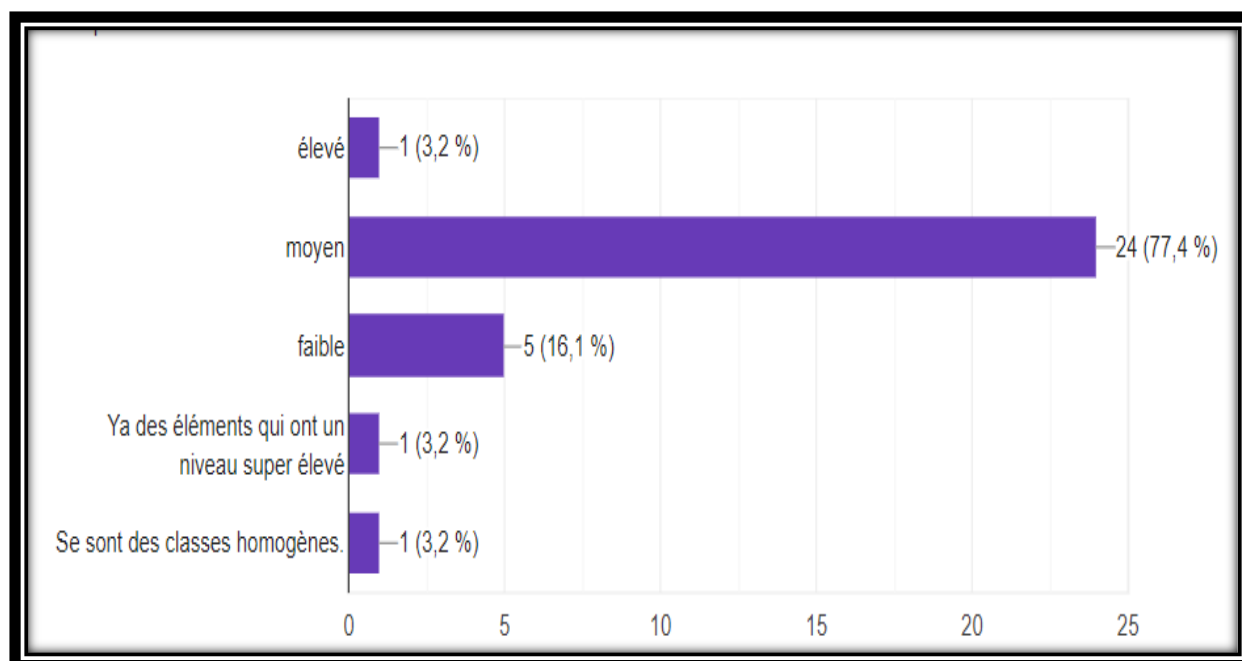
**7. Dépouillement et analyse des données du questionnaire**

Afin de saisir la méthodologie suivie dans l'analyse des résultats recueillis, nous présentons les résultats sous forme d'histogrammes, qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

**Question 01 : Que pensez-vous du niveau de vos apprenants en français ?**

- Elevé
- Moyen
- Faible
- Super élevé
- Classes homogènes

**Présentation des données**



**Figure 1 : Niveau des apprenants en français**

### Analyse et commentaire

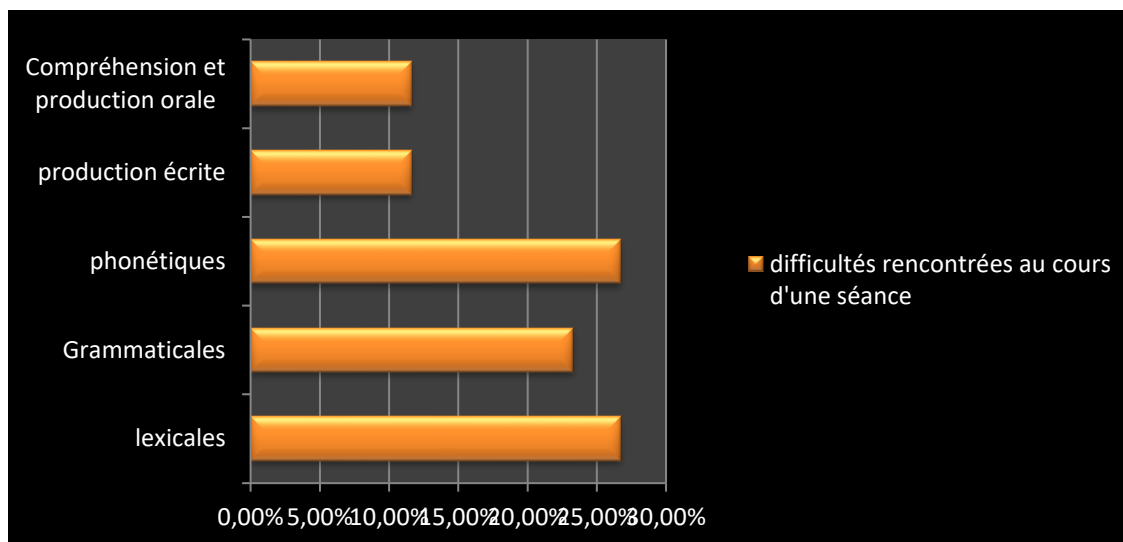
Selon les enseignants questionnés, 77,4% affirment que le niveau de leurs apprenants est moyen, tandis que 16,1% trouvent que leur niveau est faible.

Selon les réponses obtenues nous déduisons qu'un nombre important des apprenants ont un niveau moyen et nous essaierons de déterminer les raisons qui justifient ces chiffres dans les réponses ultérieures.

### Question 02 : Dans quels types d'activités vos apprenants trouvent-ils des difficultés ?

- Lexicales
- Grammaticales
- Phonétiques
- Production écrite

### Présentation des données



**Figure 2 : Les difficultés rencontrées par les apprenants**

### Analyse et commentaire

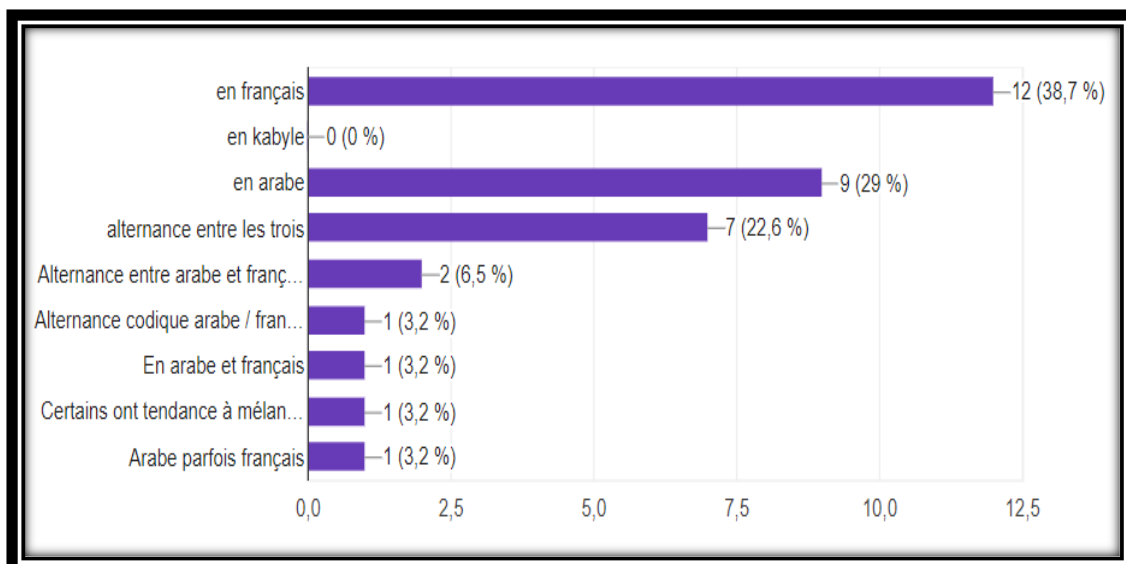
D'après le diagramme, nous notons que la majorité des apprenants ont des difficultés lexicales et phonétiques à la fois et ce avec un pourcentage de 26,7%, et le pourcentage restant est eu lieu avec des difficultés grammaticales.

D'après le résultat obtenu, nous constatons qu'un nombre considérablement important des apprenants ont des difficultés grammaticales, lexicales et phonétiques car ils ne maîtrisent pas bien le français et ils ont du mal à comprendre et pour résoudre ce problème on doit utiliser des moyens plus efficaces pour qu'ils comprennent telle que la technologie qui s'avère utile non seulement cela les motive mais aussi leur permet d'améliorer leur niveau.

**Question 03 : Lorsque vous posez de questions, la réponse de vos apprenants est :**

- En français
- En kabyle
- En arabe
- Alternance entre les trois

### Présentation des données



**Figure 3 : La langue utilisée par les apprenants en classe**

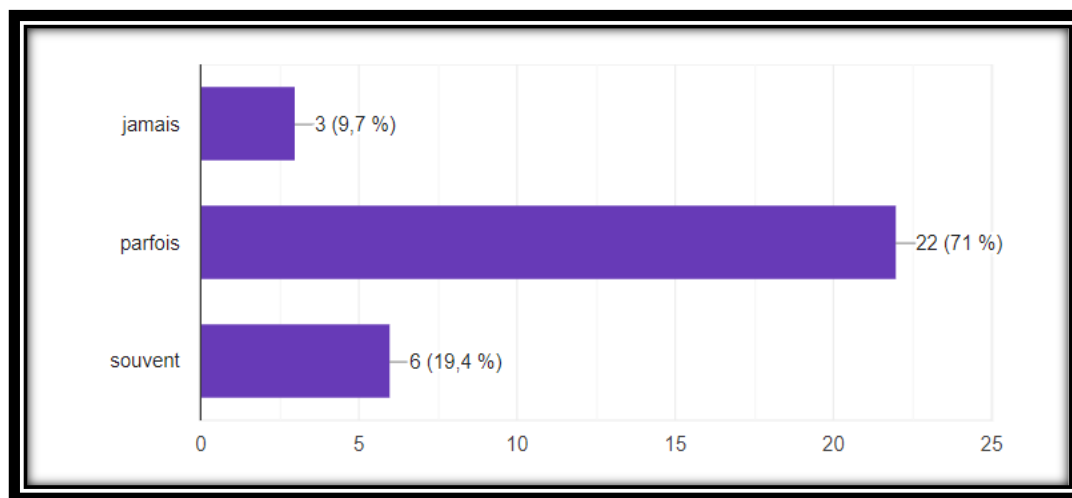
### Analyse et commentaire

Les données numériques montrent que 38,7 % des enseignants affirment que les réponses de leurs apprenants sont en français, 29% sont en arabe. 22,6% c'est une alternance entre les trois langues.

Donc, nous constatons que la majorité des apprenants répondent en français, ce qui est déjà important. En revanche 29% des apprenants répondent en arabe parce que c'est leur langue de scolarisation et parce qu'ils ne connaissent pas certains mots difficiles ce qui veut dire qu'ils n'ont pas un bagage suffisant en FLE.

**Question 04 : Recouriez-vous à la langue maternelle (kabyle/arabe) pendant la présentation de votre leçon ? Si oui, pour quelles raisons ?**

- Jamais
- Parfois
- Souvent

**Présentation des données****Figure 4 : Le recours à la langue maternelle****Analyse et commentaire**

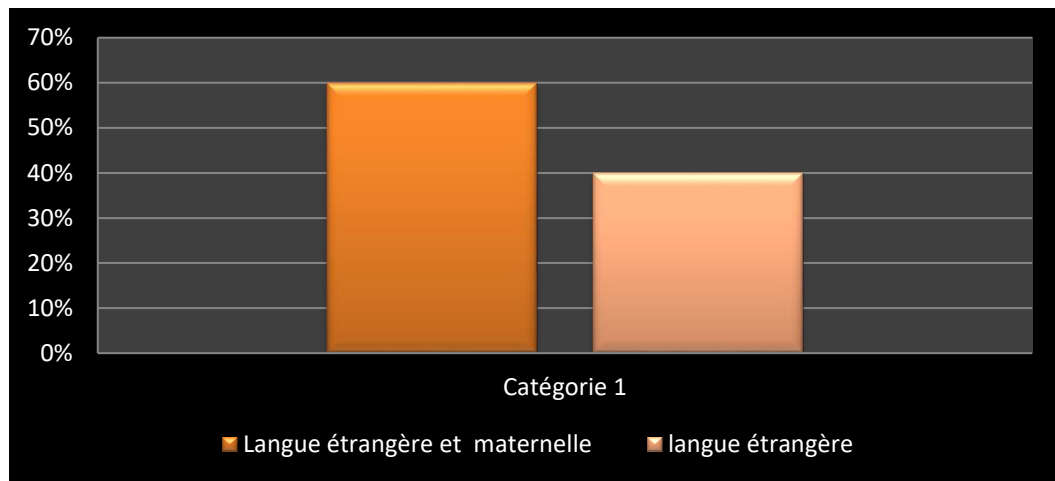
Le diagramme montre que 71% des enseignants font parfois recours à la langue maternelle (kabyle ou arabe). En revanche 19,4% des enseignants utilisent souvent ces deux langues en classe, le pourcentage restant (9,7 %) ne font jamais recours à ces deux langues.

D'après ces chiffres nous remarquons que la majorité des enseignants utilisent l'arabe ou le kabyle pour faciliter l'apprentissage à leurs apprenants, pour expliquer certains mots difficiles, faciliter la progression des échanges aussi pour vérifier la compréhension des apprenants.

**Question 05 : Optez-vous pour l'usage de La langue étrangère (français) / langue maternelle seulement et uniquement lors de vos cours de langue. Pourquoi ?**

- Langue étrangère et maternelle
- Langue étrangère

**Présentation des données**



**Figure 5 : L'usage de la langue maternelle et étrangère**

### Analyse et commentaire

Selon le diagramme 60% des enseignants optent pour l'usage de la langue étrangère et maternelle, tandis que 40% ils utilisent la langue étrangère seulement.

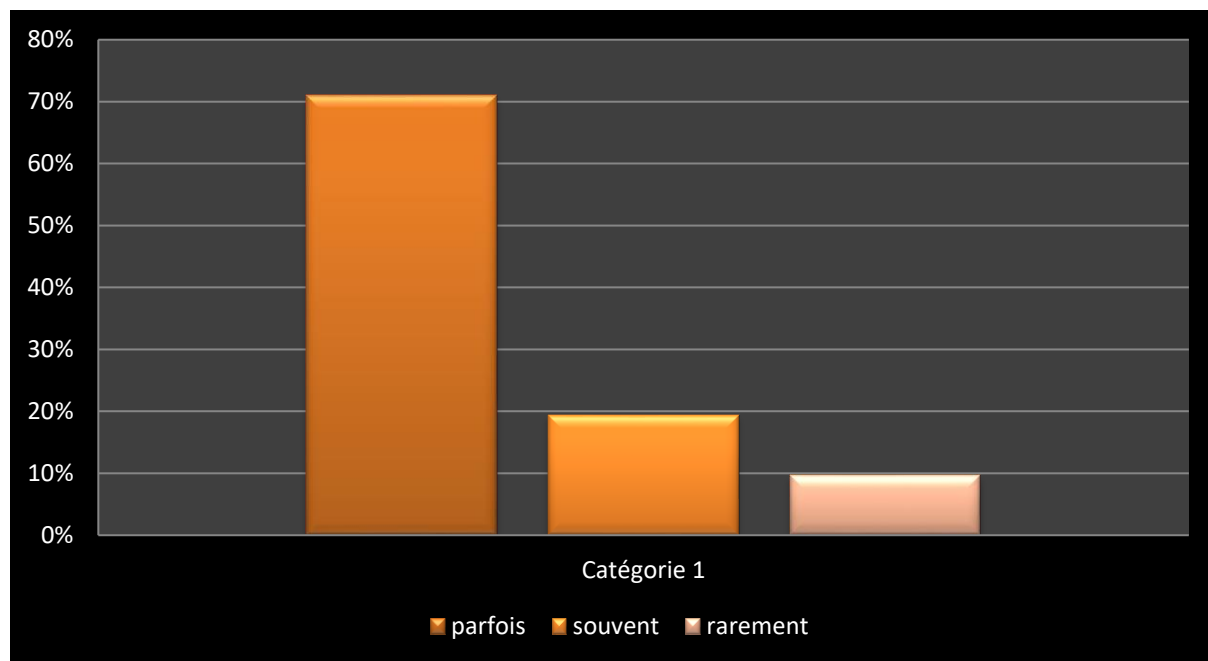
Pour ceux qui optent pour l'usage des deux langues déclarent que l'utilisation de la langue maternelle (Arabe ou kabyle) facilite la compréhension des apprenants certains d'entre eux disent qu'ils n'ont pas le choix parfois ils alternent entre les deux langues car l'apprenant trouve certains mots difficiles ce qui mène l'enseignant à lui expliquer en langue maternelle, en revanche ceux qui utilisent la langue étrangère seulement trouvent que l'utilisation de la langue maternelle empêche les apprenants de progresser en FLE car pour eux la langue maternelle reste maternelle et elle ne doit pas être utilisée en classe de FLE pour assurer un meilleur apprentissage.

D'après le résultat obtenu, nous constatons que la langue maternelle peut être utile en classe de FLE mais pas souvent donc nous pouvons dire qu'elle doit être utilisée intelligemment ou on peut opter pour d'autres solutions telles que la technologie, les mimiques ...etc.

### Question 06 : A quel degré utilisez-vous la langue maternelle ?

- Rarement
- Parfois
- Souvent

### Présentation des données



**Figure 6 : Le degré d'utilisation de la langue maternelle**

#### **Analyse et commentaire**

Selon le diagramme, 71% des enseignants sondés utilisent parfois la langue maternelle, 19,4% l'utilisent souvent et quant aux restes, soit 9,7% l'utilisent rarement

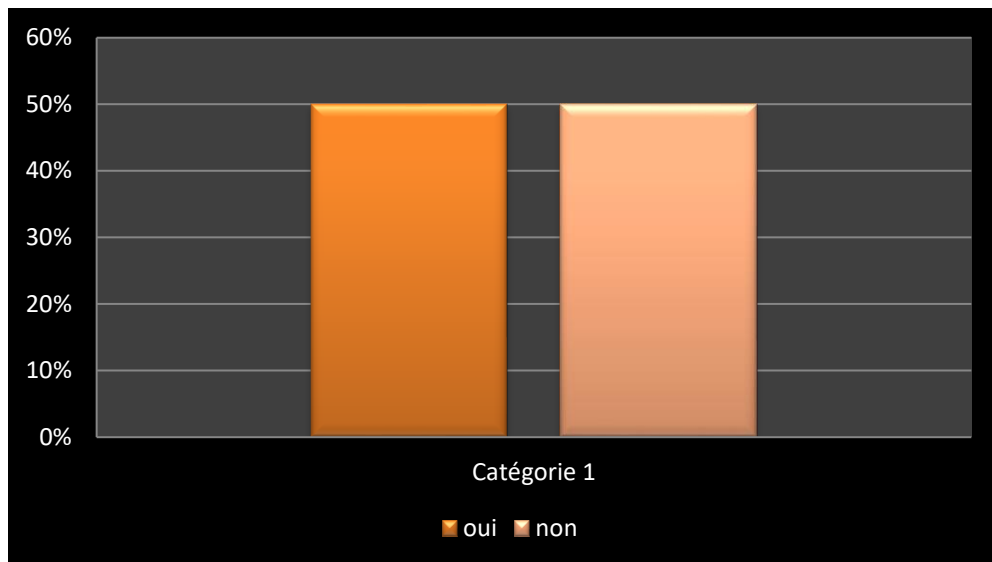
D'après ces pourcentages, nous remarquons que la majorité des enseignants enquêtés utilisent parfois la langue maternelle pour faciliter la compréhension aux apprenants.

**Question 07 : Est-ce que la langue maternelle est considérée comme un facilitateur dans l'apprentissage du FLE ? Pourquoi ?**

- Oui
- Non

Si oui, comment ?

**Présentation des données**



**Figure 7 : est-elle la langue maternelle un facilitateur d'apprentissage ?**

#### **Analyse et commentaire**

50% des enseignants enquêtés ont répondu oui à cette question et selon eux la langue maternelle leur facilite l'apprentissage du FLE, aide les apprenants à mieux comprendre particulièrement quand il s'agit des mots difficiles, certains d'entre eux trouvent qu'elle facilite l'apprentissage.

50% ont répondu par non cette question selon eux la langue maternelle est comme frein devant l'apprentissage du FLE.

Nous remarquons que la moitié des enseignants trouvent que la langue maternelle est considérée comme facilitateur de l'apprentissage et l'autre moitié pense le contraire donc nous pouvons dire que la langue maternelle n'est pas souvent bénéfique dans l'apprentissage du FLE on ne doit pas se focaliser sur elle on peut utiliser d'autres moyens qui poussent l'apprenant à ne pas utiliser sa langue maternelle, comme on l'avait cité dans l'analyse précédente.

#### **8- Quel est l'inconvénient principal de recourir à la langue maternelle ?**

- Dépendance à la langue maternelle
- Progrès freiné
- Empêchement d'acquérir un système lexico-syntaxique correct
- Proposez d'autres

## Présentation des données

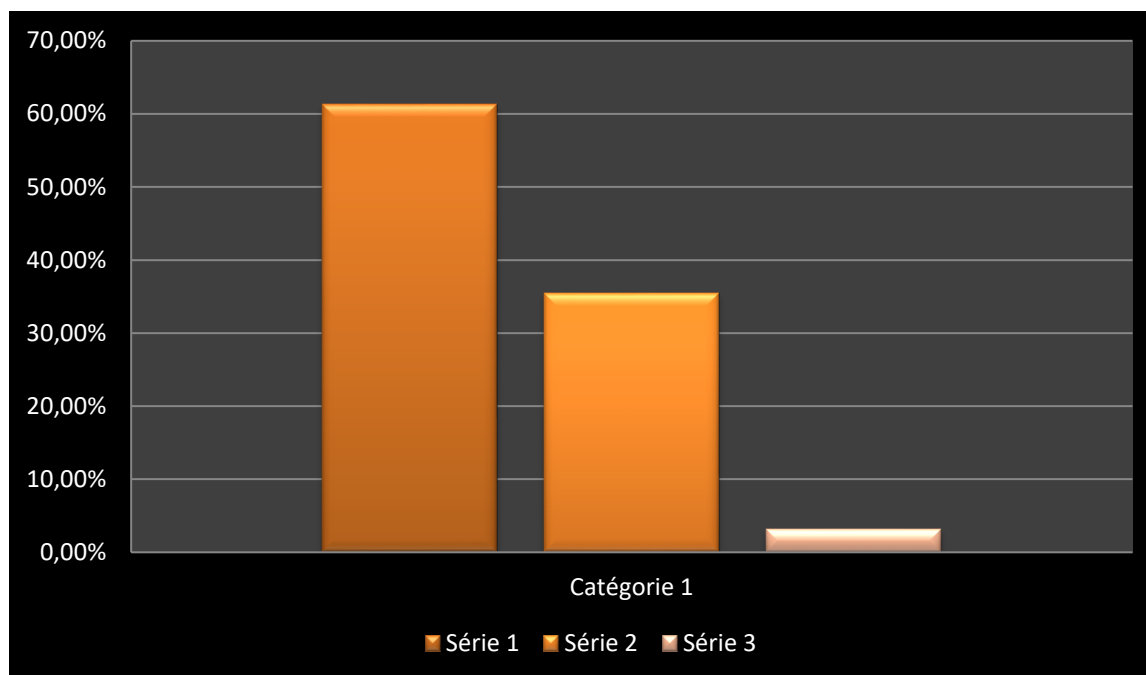


Figure 8 : L'inconvénient principal du recours à la langue maternelle

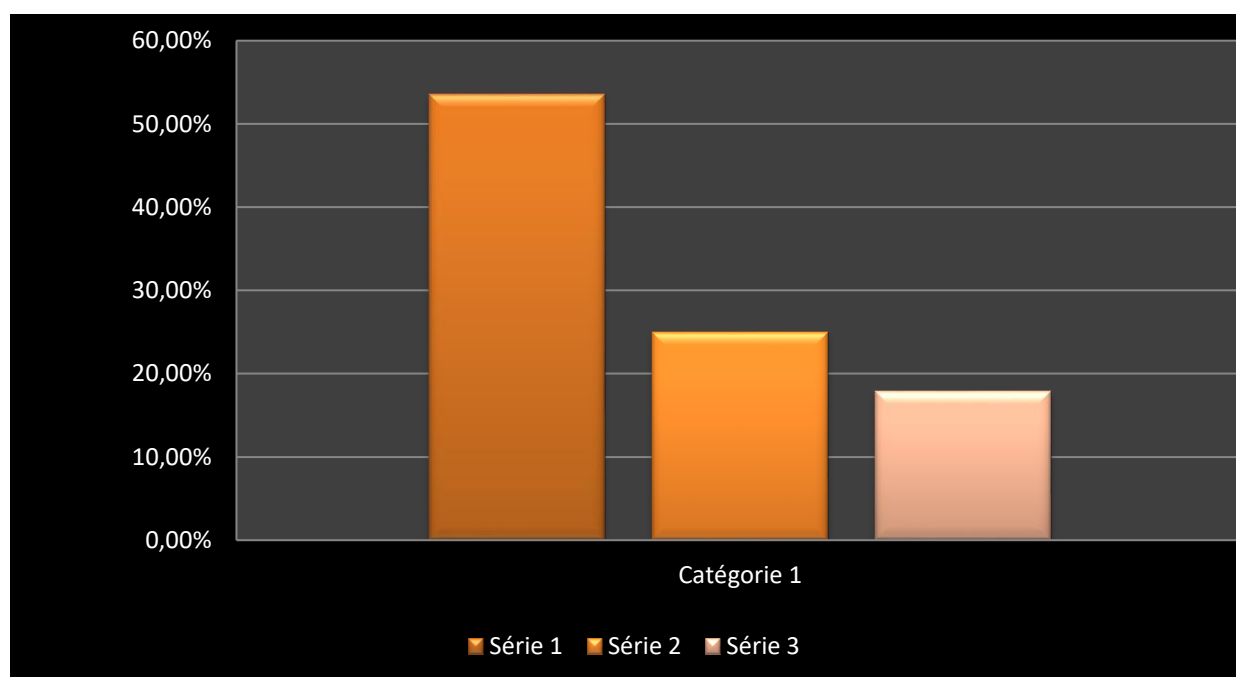
## Analyse et commentaire

La majorité des enseignants, soit 61,3% trouvent que l'inconvénient principal de la langue maternelle est l'empêchement d'acquérir un système lexico-syntaxique correct, 35,5% pensent que la langue maternelle empêche de progresser et les 3,2% pensent que c'est la dépendance à la langue maternelle qui en est un inconvénient.

D'après ces réponses, nous constatons que la langue maternelle peut être un frein pour progresser en FLE.

**Question 09 : Pourquoi faites-vous le recours à la langue maternelle ?**

- Traduire certains mots difficiles
- Faciliter la progression des échanges
- Vérifier la compréhension des apprenants.

**Présentation des données****Figure 9 : La raison du recours à la langue maternelle****Analyse et commentaire**

53.6 % des enseignants représentés dans le diagramme numéro 09, font recours à la langue maternelle pour traduire certains mots, quant 25 % des enseignants font recours pour faciliter la progression des échanges ; ainsi 17.9% pour vérifier la compréhension des apprenants.

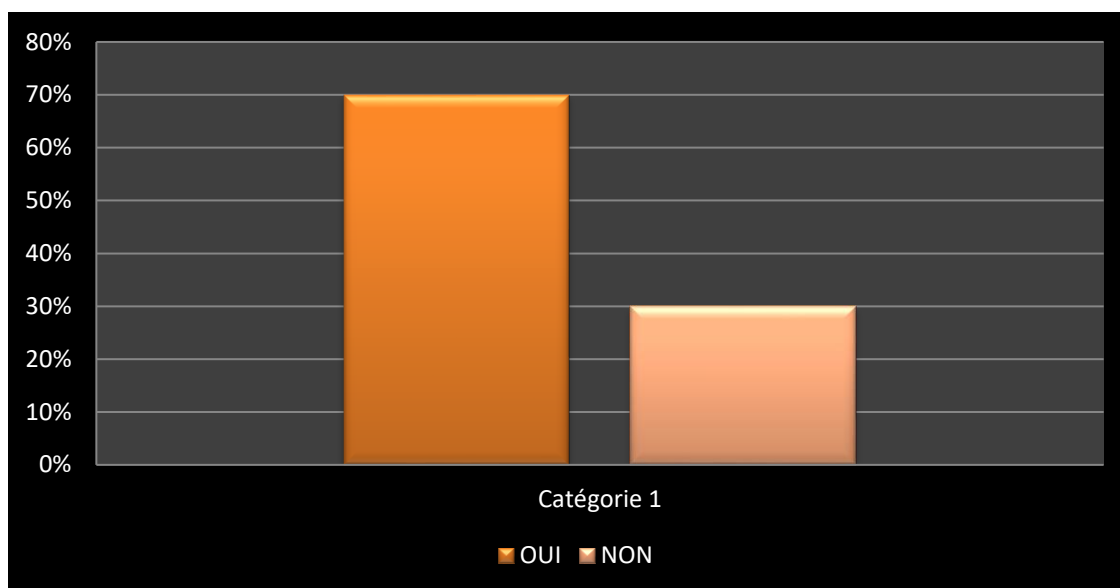
Enfin 3.5 % qui reste n'ont pas répondu à cette question.

Le résultat de cette question porte sur les moments de l'utilisation de la langue maternelle, dans l'explication des cours en classe de français langue étrangère où la moitié de ces enseignants font le recours pour traduire certains mots qui sont difficiles.

**Question 10 :** Pensez-vous que l'usage de cette langue (LM) entrave l'apprentissage du français ?

- Oui
- Non

**Présentation des données**



**Figure 10 : L'usage de la langue maternelle entrave l'apprentissage du français**

#### **Analyse et commentaire**

Ce diagramme montre que 70% des enseignants pensent que l'usage de la langue maternelle constitue une entrave devant l'apprentissage de l'apprenant mais 30% des enseignants pensent le contraire.

Nous constatons d'après les réponses obtenues que pour aider les apprenants à se libérer de la langue maternelle, il faut créer dans un cadre institutionnel une classe appropriée à la classe de langue, réduction des effectifs, les manuels aussi doivent être simplifiés, augmentation des horaires de Français et méthodiquement, il faut que l'apprenant s'habitue à parler le Français, l'enseignant utilise les gestes, les mimiques... Pour que l'apprenant comprenne, l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication...etc.

**Question 11 : Quelles sont les raisons qui amènent les apprenants à revenir à sa langue maternelle dans l'acquisition de la langue française ?**

#### **Présentation des données**

Nous avons obtenu plusieurs réponses à cette question ouverte, mais la majorité des enseignants trouvent que la pauvreté du bagage linguistique (le lexique, le vocabulaire) et la

perte des mots qui poussent l'apprenant à faire le recours à sa langue maternelle, aussi, certains enseignants trouvent que l'apprenant pense en arabe et traduit en français c'est-à-dire. La traduction intégrale de la langue maternelle à la langue française.

### **Analyse et commentaire**

A propos de cela nous pouvons dire que les apprenants font le recours à la langue maternelle car ils n'ont pas assez de bagage vocabulaire dans la langue étrangère, ils ne pratiquent pas la langue française en dehors la classe c'est pour cela ils ont le problème de manque le vocabulaire.

**Question 12 :** Que pouvez-vous nous proposer comme des solutions pour garantir un bon apprentissage du FLE ?

### **Présentation des données**

Selon cette question, nous avons obtenu beaucoup de réponses différentes, nous ne pouvons pas faire un pourcentage car chaque enseignant a son propre point de vue, mais nous pouvons citer quelques réponses des enseignants selon la meilleure méthode dans l'enseignement du FLE :

- Il faut enrichir le vocabulaire par la lecture et utiliser les images et les dessins dans la séance de la compréhension écrite et on laisse l'apprenant s'exprimer.
- La méthode la plus efficace est la lecture car les bons produits des enseignés sont les fruits de la lecture.
- Il n'y a pas une méthode efficace, il faut toucher à toutes les méthodes selon le niveau de l'élève.
- Faire des séances de préparation à l'écrit comme traiter un texte modèle à suivre avant la rédaction, leur apprendre à rédiger d'abord des phrases simples et courtes.
- Faire la dictée.
- La méthode communicative est considérée comme la plus efficace.

## **8. Corrélation entre collecte des données et les résultats de l'observation directe**

- Les enseignants ont recours à la langue berbère (kabyle) et à la langue arabe pour lever l'ambiguïté et assurer une meilleure compréhension au sein de la classe.
- Les enseignants doivent non seulement jouer leur rôle des pédagogues mais doivent aussi agir en tant que guides et que facilitateurs. -Le recours des enseignants à ce procédé c'est pour calmer les élèves, donner des ordres, remercier et donner des exemples.
- L'enseignante accepte le contenu en exigeant des régulations pédagogiques. - Les élèves ont recours à la langue arabe pour signaler une difficulté lexicale, C'est-à-dire le recours fonctionne comme faire l'appel à l'aide.
- Les enseignants voient que le recours à la langue maternelle est susceptible d'assurer l'intercompréhension et faciliter la communication

### **Conclusion partielle**

Pour observer l'utilisation de la langue maternelle en classe de français, nous avons formulé notre enquête d'une façon précise.

L'analyse de notre corpus montre l'importance des langues maternelles dans l'enseignement/apprentissage de français langue étrangère ; en effet, la majorité les jeunes apprenants est berbérophone, utilisent les connaissances acquises en berbère et en arabe pour effectuer une activité d'apprentissage en français.

En revanche, les enseignants prennent une position variable sur le recours à la langue maternelle. Dans la pratique des classes, les professeurs usent de la langue maternelle. Cette utilisation se fait à certains niveaux, telles qu'à des résultats clairs.

## *Conclusion générale*

## Conclusion Générale

---

Pour conclure notre travail de recherche intitulé l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de l'oral en classe de FLE, le cas de l'établissement primaire frères Batatache de la commune Ait Yahia Moussa Wilaya de Tizi-Ouzou, nous sommes parties d'un constat dans lequel le recours à la langue maternelle est une aide ou un handicap pour les apprenants.

En général, et particulièrement en Algérie c'est l'apprentissage de la langue étrangère qui se base sur celui de la langue maternelle. Puisque l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère se fait dans un milieu plurilingue qui se caractérise par le rapport de plusieurs langues, nationales et étrangères.

Notre enquête et analyse, s'est basée sur une enquête par observation, et par un questionnaire adressé aux enseignants au cycle primaire. Enfin par l'analyse de ces résultats.

Cela nous permet de répondre, vérifier et confirmer notre hypothèse selon laquelle : Le recours à la langue maternelle affecterait positivement ou négativement sur l'apprentissage du FLE.

Cela veut dire que, la langue maternelle affecterait, d'une part, positivement car le recours à une autre langue reste comme une résolution de problèmes qui peut favoriser l'apprentissage ; et d'autre part, négativement sur l'apprentissage du FLE, c'est grâce au phénomène de l'interférence qu'on a ce problème.

Donc la confirmation de notre hypothèse nous conduit à voir que les enseignants du français prennent en considération dans les pratiques d'enseignement le rôle des prés acquis des jeunes apprenants. Ainsi le plurilinguisme des élèves serait considéré non plus comme un handicap mais comme une richesse, et les usages plurilingues seraient exploités dans les classes de langue.

Cette étude soulève la question de la pratique de la langue maternelle qui n'est pas absente malgré une volonté délibérée de l'exclure de la classe de français. Entre le programme officiel, et la réalité de la pratique en classe, il se creuse un grand écart. Entre ce que les enseignants disent faire dans leurs cours et ce qu'ils font en réalité, il y'a place au recours à la langue maternelle.

## *Bibliographie*

## Bibliographie

---

### *Ouvrages*

- BOUKOUS.A, (1995), *Société, langue et culture au Maroc : Enjeux symboliques*.
- Abou, S. (1986) *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos.
- AGUTTES, P., KERLOC'H, J-P., OTTENWAELTER, M-O., SANDRAS, M. (1988) *Didactique du français : tome 2 La classe lieu de langage*. Paris : Delagrave
- CALVET L-J. (1994) *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Editions Payot et Rivages, 106 bd Saint-Germain. Paris VI.
- CUQ J.-P. (1991) *Le français langue seconde, des origines d'une notion à ses implications didactiques*, Hachette
- DABENE, L, *Sociolinguistique pour l'enseignement des langues Repères*, France, Hachette F.L.E
- GUMPERZ, J.J, (1989). *Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative*
- Lüdi. G et PY .B, (2003) *Etre bilingue*, Peter Lang Gmbh, Editions scientifiques européennes
- Martinet, A, *Eléments de linguistique générale (langue maternelle, bilingue et unilingue)*, ed, A Collin, paris
- TALEB-IBRAHIMI, K. (1995) *Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Dar El Hikma
- VANOYE, F., MOUCHON, J., SARRAZAC, J.-P. (1981) *Pratiques de l'oral : ECOUTE, Communication sociale, Jeu théâtral*. Paris : Armand Colin Editeur
- WEINREICH-Uriel, (1996) cité par L.J-CALVET, *Sociolinguistique*, Ed, Puf

### *Revues*

- BAHLOUL, N. (2009) « *L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de langue* », Alger
- BAJARD, E. (2001) « *Langues rivales* », in *Le français dans le monde*
- DABENE, L. (1986) « *langue maternelle, langue étrangère quelques réflexions, centre de didactique* », Université de Grenoble II.
- EDWARDS, M. DEWAELE, J.-M. (2007) “*Trilingual conversations: A window into multicompetence*” ,*International Journal of Bilingualism*
- GALISSON, R, « *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères : du*

## **Bibliographie**

---

structuralisme au fonctionnalisme », CLE international.

- GROSJEAN, F. (1984) « Vers une psycholinguistique expérimentale du parler bilingue, Devenir Bilingue-Parler Bilingue » in Actes du 2ème colloque sur le bilinguisme, Université de Neuchâtel
- POPLACK, S. (1998) « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. Langage et société », n°43 Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues
- SELINKER, L. (1972) « Interlanguage », *International Review of Applied Linguistics*X-3, 209-231.

### ***Dictionnaires***

- Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition (1932-1935)
- Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, HACHETTE, Paris, 1995
- GALISSON, R. et COSTE, D. Dictionnaire de didactique des langues. Paris : Hachette, 1976
- Le Petit Larousse illustré, Larousse, Paris, 1995
- Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006
- Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui, Alain Ray, Canada, 1991
- ROBERT.J-P, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, 2008
- Wiktionnaire

### ***Thèses consultées***

- Français langue étrangère chez les étudiants du département de français, université de Batna, thèse de doctorat, université de Batna, 2002.

### ***Webographie***

- [https://fr.m.wiktionary.org/wiki/langue\\_maternelle](https://fr.m.wiktionary.org/wiki/langue_maternelle) consulté le 12/11/2020
- [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=DBU\\_MAEDE\\_2001\\_01\\_0303&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DBU_MAEDE_2001_01_0303&download=1) Consulté le : 12/04/2021 à 17H00
- [https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_1993\\_num\\_1170\\_1\\_5622\\_t1\\_0056\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1993_num_1170_1_5622_t1_0056_0000_4) Consulté le : 12/04/2021 à 14H30
- [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1980\\_num\\_14\\_57\\_1837](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1980_num_14_57_1837)

# *Annexes*

Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique

Université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Faculté des lettres et langues étrangères

Département de français

Questionnaire destiné aux enseignants de la langue française

Dans le cadre d'une préparation d'un mémoire de master dont

L'intitulé est :

L'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de l'oral en classe de FLE. Le cas de l'établissement primaire « **frères Batatache** » de la commune « **ait yahia moussa** »

Veuillez répondre s'il vous plaît aux questions suivantes en toute

Objectivité.

**Question 01** : Que pensez-vous du niveau de vos apprenants en français ?

- Elevé
- Moyen
- Faible
- Super élevé
- Classes homogènes

**Question 02** : Dans quels types d'activités vos apprenants trouvant-ils des difficultés ?

- Lexicales
- Grammaticales
- Phonétiques
- Production écrite

## Annexes

---

**Question 03 :** Lorsque vous posez de questions, la réponse de vos apprenants est :

- En français
- En kabyle
- En arabe
- Alternance entre les trois

**Question 04 :** Recouriez-vous à la langue maternelle (kabyle/arabe) pendant la présentation de votre leçon ? Si oui, pour quelles raisons ?

- Jamais
- Parfois
- Souvent

**Question 05 :** Optez-vous pour l'usage de La langue étrangère (français) / langue maternelle seulement et uniquement lors de vos cours de langue. Pourquoi ?

- Langue étrangère et maternelle
- Langue étrangère

**Question 06 :** A quel degré utilisez-vous la langue maternelle ?

- Rarement
- Parfois
- Souvent

**Question 07 :** Est-ce que la langue maternelle est considérée comme un facilitateur dans l'apprentissage du FLE ? Pourquoi ?

- Oui
- Non

Si oui, comment ?

## Annexes

---

**Question 08 :** Quel est l'inconvénient principal de recourir à la langue maternelle ?

- Dépendance à la langue maternelle
- Progrès freiné
- Empêchement d'acquérir un système lexico-syntaxique correct
- Proposez d'autres

**Question 09 :** Pourquoi faites-vous le recours à la langue maternelle ?

- Traduire certains mots difficiles
- Faciliter la progression des échanges
- Vérifier la compréhension des apprenants.

**Question 10 :** Pensez-vous que l'usage de cette langue (LM) entrave l'apprentissage du français ?

- Oui
- Non

**Question 11 :** Quelles sont les raisons qui amènent les apprenants à revenir à sa langue maternelle dans l'acquisition de la langue française ?

.....  
.....  
.....

**Question 12 :** Que pouvez-vous nous proposer comme des solutions pour garantir un bon apprentissage du FLE ?

.....  
.....  
.....

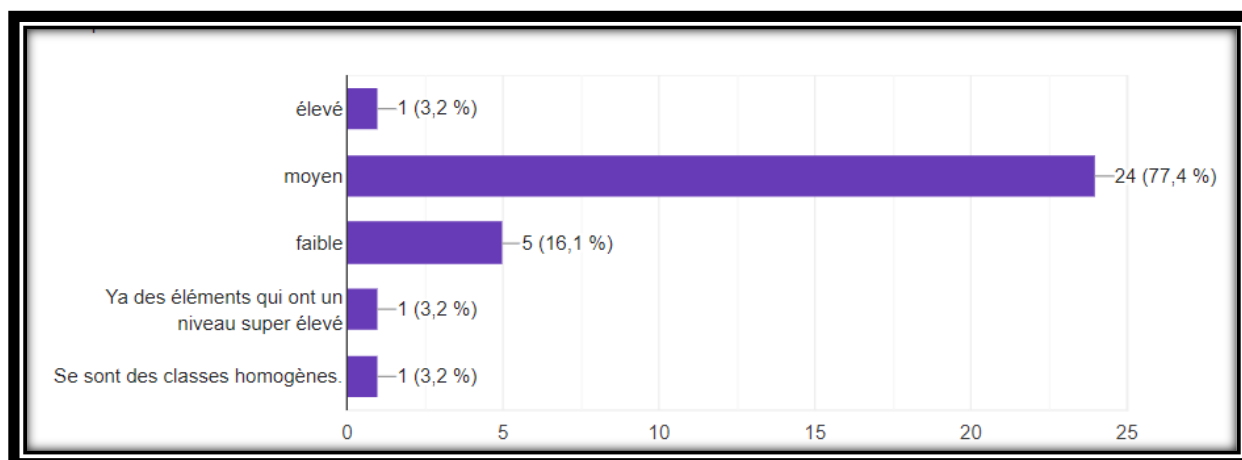
## Annexes

### Réponses :

#### Question 01 : Que pensez-vous du niveau de vos apprenants en français ?

- Elevé
- Moyen
- Faible
- Super élevé
- Classes homogènes

#### Présentation des données



#### Analyse et commentaire

Selon les enseignants questionnés, 77,4% affirment que le niveau de leurs apprenants est moyen, tandis que 16,1% trouvent que leur niveau est faible.

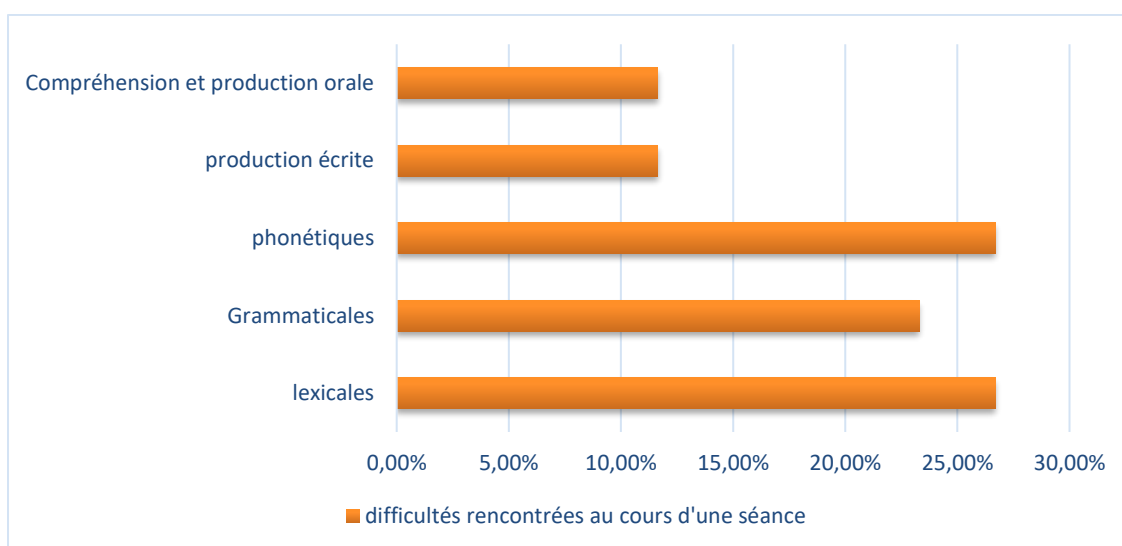
Selon les réponses obtenues nous déduisons qu'un nombre important des apprenants ont un niveau moyen et nous essaierons de déterminer les raisons qui justifient ces chiffres dans les réponses ultérieures.

## Annexes

### Question 02 : Dans quels types d'activités vos apprenants trouvent-ils des difficultés ?

- Lexicales
- Grammaticales
- Phonétiques
- Production écrite

#### Présentation des données



#### Analyse et commentaire

D'après le diagramme, nous notons que la majorité des apprenants ont des difficultés lexicales et phonétiques à la fois d'un pourcentage de 26,7%, et le pourcentage restant c'est des difficultés grammaticales.

D'après le résultat obtenu, nous constatons qu'un nombre considérablement important des apprenants ont des difficultés grammaticales, lexicales et phonétiques car ils ne maîtrisent pas bien le français et ils ont du mal à comprendre et pour résoudre ce problème on doit utiliser des moyens plus efficaces pour qu'ils comprennent telle que la technologie qui s'avère utile non seulement cela les motive mais aussi leur permet d'améliorer leur niveau.

## *Liste des figures*

Figure 1 : Niveau des apprenants en français.....	27
Figure 2 : Les difficultés rencontrées par les apprenants .....	28
Figure 3 : La langue utilisée par les apprenants en classe.....	29
Figure 4 : Le recours à la langue maternelle .....	30
Figure 5 : L'usage de la langue maternelle et étrangère.....	31
Figure 6 : Le degré d'utilisation de la langue maternelle.....	32
Figure 7 : Est-elle la langue maternelle un facilitateur d'apprentissage .....	33
Figure 8 : L'inconvénient principal de recours à la langue maternelle .....	34
Figure 9 : La raison du recours à la langue maternelle .....	35
Figure 10 : L'usage de la langue maternelle entrave l'apprentissage du français .....	36